

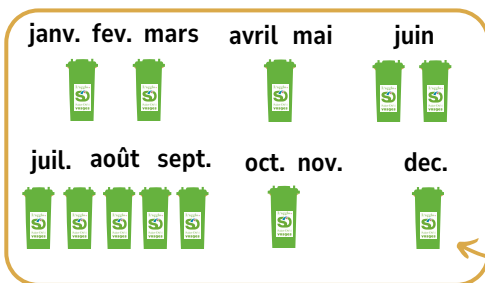
REOMI FACTURATION 2026



QUE SE PASSE-T-IL ?

Comme pour l'eau et l'électricité, avec la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (REOMI), **vous payez les déchets que vous produisez**. Seul **l'abonnement est fixe**, calculé suivant la composition du foyer ou de l'entreprise. La **part variable** correspond au **volume du bac** et au **nombre de fois** qu'il est **présenté** à la collecte.

Exemple d'un usager qui présente plus son bac en été.



soit 12 levées, le nombre compris dans l'abonnement



Les levées supplémentaires sont comptabilisées (Part variable)

QUE COMPREND L'ABONNEMENT ?



? une question, un doute ?

Les agents du service Déchets vous répondent :

Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

1, Place de l'Europe 88100 Saint-Dié-des-Vosges

03 29 52 65 59 - dechets@ca-saintdie.fr - agglo.saint-die-des-vosges.fr

REOMI DÉCRYPTAGE COÛT DE L'ABONNEMENT

SELON LA COMPOSITION DU FOYER

1 personne	129,56 €
2-3 personnes	194,33 €
4 personnes et +	259,10 €
1 personne en point de regroupement	110,12 €
2-3 personnes en point de regroupement	165,17 €
4 personnes et + en point de regroupement	220,23 €

POUR LES PROFESSIONNELS

bac 140 litres	174,60 €
bac 240 litres	299,32 €
bac 360 litres	448,97 €
bac 660 litres	823,13 €
bac 770 litres	960,29 €

RÉSIDENCE SECONDAIRE

résidence	194,33 €
en point de regroupement	165,17 €

PART VARIABLE

Levée supplémentaire tambour 40 litres	0,43 €	bac 360 litres	3,86 €
---	--------	----------------	--------

LEVÉE SUPPLÉMENTAIRE

		bac 660 litres	7,07 €
--	--	----------------	--------

bac 140 litres	1,50 €	bac 770 litres	8,25 €
----------------	--------	----------------	--------

bac 240 litres	2,57 €	bac 5000 litres	53,57 €
----------------	--------	-----------------	---------



une question, un doute ?

les agents du service Déchets vous répondent :
Communauté d'agglomération de Saint - Dié - des - Vosges
1, Place de l'Europe
88100 Saint - Dié - des - Vosges
03 29 52 65 59 - dechets@ca-saintdie.fr
aggllo.saint-die-des-vosges.fr